



COMPTE-RENDU DU CTL DU 5 OCTOBRE 2022

Ordre du jour

- 1 à 4) Approbation des comptes-rendus du 1er février, 7 février, 7 avril, 27 avril
- 5) Evolution des organisaions des ESI
- 6) Retour sur la démarche du remue méninges
- 7) Organisation es élections professionnelles 2022
- 8) Présentation du DUERP et du PAP 2021
- 9) Présentation du TVBS 2021 (tableau de bord de veille sociale)
- 10) Bilan annuel du télétravail
- 11) Point sur les emplois
- 12) Question diverses

Pour diverses raisons, les organisations syndicales, d'un commun accord, ont décidé de boycotter en première instance. Une lettre ouverte a été adressée au DISI. L'instance a été reconvoquée le 5 octobre 2022.

Le quorum étant atteint, la séance peut valablement avoir lieu.

Monsieur Mota représente Mme Carlier, actuellement en formation. Toutes les OS sont présentes.

Solidaires, la CGT et a CFDT lisent leurs liminaires auxquelles le DISI répond.

- sur la durée de l'instance: si nous n'avons pas le temps de traiter tous les sujets, nous nous reverrons cet après-midi ou à un autre moment.

- Nous avons une meilleure visibilité sur l'avenir et le volet budget/emploi suite au PLF (projet de loi de finances) de 450 millions d'euros annoncé la semaine dernière.

Il n'y aura pas de suppressions d'emploi à la DISI grand est, et un effort significatif a été apporté pour le numérique et l'informatique, le DGFIP va de l'avant et nous a entendus! Tant mieux!!

Depuis un an, l'idée n'est plus à la suppression d'emplois, mais à l'accueil de nouvelles missions pour la DISI en 2023.

Tous les ESI voient arriver de nouvelles missions et il faut s'y préparer.

Mais au vu des inquiétudes persistantes, le DISI veut dialoguer dialoguer dialoguer...

Pour ce qui est de recevoir en aparté une organisation syndicale, il l'a fait parce qu'interpellé par une organisation lors du précédent CHSCT au sujet d'un agent en difficulté. Mais son but est de traiter et non de diviser. Bizarre, nous n'avons pas la même version mais bref...

Le président dit ne pas partager la lettre ouverte qui lui a été adressée au moment du boycott de la semaine précédente et ne pas être dans l'esprit que nous lui prêtons.

Solidaires regrette que l'OS en question ne soit pas là pour donner sa version des faits, la CGT rappelle que ce qui semble accessoire pour le président est en réalité une obligation.

Le président prend acte et dit qu'à chaque instance, lorsqu'il recevra une instance il le précisera .

Le CFDT fait savoir qu'elle n'était pas autour de la table lors du CHSCT.

Le DISI dit ne pas avoir les mêmes retours après avoir passé 4 jours dans les ESI lors des journées de cohésion...Oh que si!! les agents ne s'adressent pas à leur Directeur comme ils le feront pour les OS.

Nous sommes donc en pente douce, expression chère à notre DISI, puisqu'elle revient régulièrement. Nous allons doucement vers le changement et cela peut être compliqué pour certains agents, mais non, nous n'agissons pas à la hussarde, et les difficultés sont prises en compte.

Nous passons à l'ordre du jour...très très dense!!

1)Des omissions dans les différents PV sont constatés, ils seront corrigés après avoir été remonté par écrit à la DISI et adoptés après modification.

5) Evolution des organisaions des ESI

Fiche 5.4

ESI de Reims

Suite au départ de l'IDIV de ce service, une nouvelle organisation est envisagée. Un seul IDI, Madame Maillard, pour chapeauter les deux services G2A et le service exploitation. Les services de production seront regroupés sous une même gouvernance. Rien ne changera pour les agents de ces services. Un poste A adjoint et

un poste B sont ouverts. Mais les candidats ne sont pas légion ou ne répondent pas aux critères d'embauche.

La copie reste à affiner et peut-être y aura t'il une autre façon de faire en proposant le poste à des agents intéressés;

Ne serait-ce pas déshabiller Paul pour habiller Jacques? Que nenni, regardez Strasbourg!! on recrute et on ouvre des postes!!

Il y aura aussi de nouvelles missions pour les développeurs ADO (masse mail). Le DISI souhaite créer des divisions avec une trentaine d'emplois pour le tenir le coup en cas de pic de charge. Il est plus facile de gérer un "portefeuille" de 30 agents qu'une équipe de 7 ou 8 personnes. Cherche le plein emploi et perspective de l'activité. **Nous sommes en pente douce avec pleine responsabilité dans un an!**

Vote: 3 contre

Fiche 5.2

ESI de Châlons:

L'IDIV de Reims était également responsable du SIL. Ici, et contrairement à ce qui a été fait lors des fusions des DISI, le SIL et la CID n'ont pas été coiffés par un même responsable. Le Président propose de les réunir sous une même gouvernance à présent. Un poste de IDIV RRA (responsable régional d'assistance) sera ouvert à l'issue de ce CTL. Le service sera basé à Châlons et chaque service (CID et SIL) aura à sa tête un cadre A. Le SIL restera à Reims.

Ne serait-ce pas la porte ouverte à la fusion des deux services alors que ce sont des métiers totalement différents?

Non, mais si des agents sont intéressés par le métier, on peut répondre à leur souhait avec les formations adéquates.

Solidaires aimerait savoir pourquoi cela n'a pas été fait avant. Ne sait pas, il n'était pas là, il faudrait voir avec son prédécesseur!

En tout cas, il y a intérêt à rassembler ces deux services avec l'arrivée d'outils communs aux deux services (ADPR entre autres...)

La charge de travail des CID est impressionnante entre les différents chantiers (TOIP, NRP, PC à déployer...) c'est la catastrophe annoncée avec des équipes qui passent de 7 personnes à 5 et demi!!

Monsieur Mota demandera au RRA de bien encadrer les agents, si des BIL (Budget immobilier et logistique) donnent des dates de chantier intenable on le dira. La DISI Grand Est est en avance sur le chantier TOIP par rapport aux autres DISI, c'est elle qui donne le tempo, on peut donc se donner un peu de temps.

Ne serait-ce pas une réduction de voilure de l'assistance de proximité demande une OS?

Que nenni, rien à voir avec la réforme. **Soit!!**

Le DISI se déplace pour voir les DDFIP et exposer clairement ce qu'il est possible de faire par les agents CID.

En réponse à une OS, des tableaux de bord sont tenus pour les chantiers TOIP. La DBLI (division budget logistique immobilier) et les SIL se retrouvent régulièrement pour faire un point.

Pour les CID, Besançon a créé une requête pour tenir un tableau de bord qui sera présenté en bilatéral aux DDFIP;

Il est aussi à faire remarquer qu'en matière de TOIP, c'est plutôt la qualité qui préoccupe au niveau national.

Vote: 2 contre 1 abstention

Fiche 5.1

ESI de Châlons

L'ESI de Chalons ayant changé de responsable, laissons le temps à la nouvelle équipe de se mettre en place. Des entretiens ont été tenus avec Monsieur Roquier avant son départ, quelques situations individuelles qu'il fallait régler ont été détectées.

L'activité de cet ESI est orientée production et fabrication avec la création de deux divisions.

Il faut donner un signal à la Centrale pour faire savoir que Châlons est en capacité d'accueillir d'autres services d'intégration et a un rôle majeur à jouer.

Les OS font remarquer que le service de l'intégration continue son service et en récupère un autre et s'inquiète.

Il y a également un problème de locaux!

Le DISI en a conscience et si la DDFIP ne peut pas proposer mieux, il s'adressera, via le schéma directeur du grand est piloté par la préfecture, pour quémander de nouveaux locaux à la Cité administrative qui se trouve à côté. Il estime qu'on peut faire mieux pour la qualité de vie des agents au travail et propose de poursuivre la discussion avec la BIL.

Nous attendons donc de voir!!

Il y a un manque de visibilité par rapport au volume de travail découlant de cette fiche.

Le président ne ressent pas la difficulté mais la discussion est toujours en cours entre la direction et les agents.

Vote: 2 contre, 1 abstention

Fiche 5.3

ESI de Strasbourg

Quant à l'ESI de Strasbourg, nous sommes dans la continuité de ce qui a été initié à l'arrivée du DISI avec l'ambition de créer un nouveau service opération (OPS)

L'arrivée de CFE IFER a permis de former les agents en nombre et de corréliser la montée en charge avec Besançon.

L'ambition pour 2023 est de récupérer de nouvelles missions et d'anticiper le nouveau quinquennat.

Il n'y a pas de changement pour l'AT, les CID/SIL. REC reste en l'état.

Toutes les activités fabrication et production sont sous le même commandement à savoir Michelle Grossel, les agents se sentent rassurés par cette organisation. Si besoin il peut y avoir du renfort extérieur et des créations d'emploi à venir. La division comptera une trentaine d'agents, ce qui équivaut à la taille de l'équipe de Reims.

Le recrutement extérieur est abandonné, le choix est donné de faire monter les agents en puissance en renforcement du service intex.

Concernant le DEVOPS, il lui est opposé que ce n'est pas du vrai devops puisque ce la suppose que tout soit fait de A à Z au même endroit.

C'est du DEVOPS via NUBO. Un point sera fait tous les 15 jours avec Besançon de façon à pouvoir mutualiser les connaissances et les pratiques et outillages qui permettent d'aller sur NUBO.

Vote: 2 contre, 1 abstention

En synthèse le DISI constate ne pas avoir convaincu tout le monde, mais insiste sur son envie de créer des emplois et d'avoir une orientation métier avec un avis de la base et de l'encadrement.

6) Remue méninges

Le président remercie les agents et les cadres pour avoir joué le jeu. La participation a été importante. Globalement tout ce que la DISI Grand Est a proposé figure dans le compte-rendu national

Qu'en fera la centrale? Le DISI ne rentre pas dans le débat mais il faut préparer l'avenir.

Solidaires s'étonne que tout ait été respecté et trouve cela un peu étrange.

Une OS se demande qui a bien pu proposer une seule DISI.

La réponse ne tarde pas, c'est notre Président!! et il argumente par le fait qu'avec une notion régionale en informatique, on n'arrive pas à avoir un commandement unique et tout est compliqué!! Quand on a une masse de 3000 agents, est-ce que notre organisation est adaptée à l'ambition des 450 millions de budget alloués? Nous n'avons pas droit à l'erreur!!

L'inconvénient de ce remue méninges est qu'il ne s'agit que d'une liste à la Prévert.

Le vrai exercice est de savoir ce qu'on en fait.

Quoi qu'il en soit les OS n'y croient pas! Ce n'est pas une première et on ne tient pas compte de ce qui est remonté.

7) Organisation des élections

Du 1er au 8 décembre auront lieu les élections professionnelles pour les 3 volets de la fonction publique.

Parallèlement à cela sera mis en place au 1 janvier 2023 le CSAL (Conseil Social de l'Administration Local) qui remplacera les CTL et CHSCT. Ce sera également la fin des CAP locales.

Il vous faudra voter pour le CSAL et le CSAN (national) pour les 4 grades A+, A, B et C.

Le vote se fera via l'ENSAP et **nous invitons** encore une fois les personnes qui n'auraient pas créé leur espace à le faire rapidement.

8) **DUERP et PAP 2021**

Le Président pense qu'au vu de ce CTL, les agents seront un peu plus sereins quant à l'avenir des métier et de la visibilité donnée.

Les OS demandent à ce que ce document soit toiletté car des anciennes lignes traitées y figurent encore.

A la remarque d'une OS sur la nécessité de consulter le médecin de travail suite à un long travail sur écran, le DISI souhaite que le sujet "gestes et postures" soit remis sur table pour une meilleure mise en place de la prévention.

9) **TBVS (tableau de bord de veille sociale)**

Nous ne rajouterons rien ici qui n'ait pas été dit lors du CHSCT. Nous vous renvoyons donc au document précité qui se trouve sur le site de Solidaires.

10) **Bilan Télétravail**

Il n'y a pas de distingo entre un agent travaillant ½ journée par mois en télétravail et celui qui le fait 3 jours/semaine.

Un détail plus précis sera présenté en début d'année prochaine.

Même remarques que pour le CHSCT

11) **Emploi**

Quelques ajustements ont été faits;

l'inspecteur de la CID 68 n'ayant pas été remplacé, l'organisation de l'assistance a été quelque peu modifiée. Un inspecteur du SIL assure l'intermédiaire un voire deux jours par semaine en se rendant dan le Haut-Rhin.

4 postes C dactylocodeuses ont été transformés en 4 postes C techniques pour renforcer l'équipe EIFI à Reims

Pourquoi n'embauche plus de C dactylocodeuses?

Ce poste n'existe plus.

Solidaires demande ce qu'il en est du futur de l'ADO? Le mail d'un adhérent est lu.

7 départs sont à déplorer en 1 an, et la charge de travail a augmenté suite à la fermeture de l'atelier de Clermont.

Pour l'instant, aucune autre orientation que l'existante et même s'il y a deux acteurs de numérisation (SDNC et ADO de Reims), chacun a ses capacités humaines et machines. Pour le moment et au moins pour ce quinquennat, nous avons le monopole au SSI et si à certaines périodes on ne tient pas le rythme pour cause de manque de main d'oeuvre, nous ferons à notre rythme.

Donc pas de recrutement pour l'ADO?

Non mais il faudra se poser la question en 2023.

Une autre question est posée au sujet d'un contractuel en poste à Metz depuis quelques années. Son contrat arrive à terme en août 2023 et il se pose beaucoup de questions sur son avenir. Malgré des qualifs informatiques et son ancienneté, il n'a pas droit aux formations pour passer des concours en interne.

Le DISI dit ignorer que cet agent nous avait contacté mais affirme lui avoir longuement parlé lors de la journée de cohésion. A l'issue de cet entretien, il s'avère que l'agent en question n'est pas opposé à passer des concours informatiques, pour lesquelles il dispose des qualités et qualifications nécessaires.

Nous récoltons ce qui a été semé pendant ces dernières années, et d'autres personnes vont se trouver dans la même situation dans quelques temps.

Monsieur Mota dit que ça frémit au sujet de la titularisation . Pas à 100%, mais ça bouge

Un autre OS constate la contradiction entre encourager à passer les concours et céder à un contractuel!

12) Questions diverses

Serait-il possible de publier les formations que propose la MGEFI sur l'intranet de la DISI pour que tout le monde ait accès à l'information?

Pas d'objection si ce n'est de ne pas se substituer au travail de la MGEFI.

Comment sont fait les paiements des allocations forfaitaires de télétravail et appetiz?

Les extractions sont faites via Sirhius mais il y a des doutes pour les absences formation et syndicales qui sont à signaler à part.

Et pour la carte Appetiz, il est difficile de coller à toute la comptabilité mais s'il y a des cas qui "coïncident", il faut les signaler.

L'ADO souhaite qu'un recensement sur le besoin de nouvelles chaises soit fait, mais ne voudrait pas "hériter" des chaises recyclées des services fermés.

Selont le RESI, un recensement a été fait et les besoins remontés.

Il faut attendre de voir si on a les capacités au niveau DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) 2022 sinon en 2023.

FACVT: le tableau est mis à jour avec quelques milliers d'euros en plus.
L'achat de plaids ou de polaires est proposé suite à recensement auprès de agents.
A Reims il y a une très forte demande pour ce matériel.
L'achat de gourdes écologiques sont également à l'étude.
Il faut attendre que la dernière journée de cohésion à Besançon ait eu lieu et faire les comptes pour voir ce qu'il est encore possible de faire.
Monsieur Mota propose de faire vite et ne pas attendre la fin de l'hiver pour disposer des polaires.
Suite à une remarque d'un OS à propos de la chaleur règnant à l'ESI de Strasbourg, la RESI objecte que la température est à présent correcte et que la chaleur excessive était liée à la mise en route du chauffage.
Un point FACVT doit être fait le 10 octobre. Ce point FACVT n'a pas eu lieu à ce jour, nous sommes en attente d'une convocation de Monsieur Bernhart.

Le CTL est clôturé à 17 h 30.

Et surtout n'oubliez pas de voter pendant la première semaine de décembre!!

